



**VILLE DU BOUSCAT**

**DES**

**DOSSIER N°20 :**

DEMANDE DE SUBVENTION A  
BORDEAUX METROPOLE DANS LE  
CADRE DE LA CREATION D'UN  
INCUBATEUR-PEPINIERE  
D'ENTREPRISES ET DE L'EXTENSION  
DE L'ESPACE DE COWORKING

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du 27 Mars 2018**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 27 Mars 2018

**Présents :** Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Philippe FARGEON, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, , Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 30**

**Absent : 1**

**Excusés : 4**

**Excusés avec procuration :** Bernadette HIRSCH-WEIL (à Agnès FOSSE), Nancy TRAORE (à Alain MARC), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Emmanuelle CHOIGNOT (à Claire LAYAN)

**Absent :** Jean-Bernard MARCERON

**Secrétaire :** Thierry VALLEIX

**DOSSIER N° 20 : DEMANDE DE SUBVENTION A BORDEAUX METROPOLE DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UN INCUBATEUR-PEPINIERE D'ENTREPRISES ET DE L'EXTENSION DE L'ESPACE DE COWORKING**

RAPPORTEUR : Bernard JUNCA

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Développement Économique et en particulier des axes 1 « Conforter et diversifier l'économie présente, et d'abord le commerce » et 4 « Soutenir les initiatives et l'innovation économiques », des orientations sectorielles ont été exprimées en direction notamment des activités liées à la dynamisation des centres-villes et du soutien au commerce de proximité.

Ce composant majeur du tissu économique traditionnel est aujourd'hui à la croisée de plusieurs enjeux, locaux et globaux : impact des travaux de la ligne D du tramway, concurrence des pôles commerciaux de la périphérie, révolution numérique et transformation des modes de consommation.

En cohérence avec la démarche initiée avec le programme « Connecte un commerçant », la Ville du Mouscat a également souhaité favoriser la création et le développement d'entreprises innovantes dont les produits et services offriront des solutions aux commerçants et aux habitants, afin de construire le commerce du futur et de contribuer à la smart city de demain. Dans ce but, elle a décidé de créer un incubateur-pépinière d'entreprises spécialisé dans la thématique du « commerce connecté/commerce du futur ».

Cette structure dédiée à l'émergence de projets et au développement d'entreprises innovantes s'implantera conjointement à l'extension de l'espace de coworking Le Patio, dans les locaux de l'ancien centre administratif Max Monichon. Ce nouveau tiers-lieu de 696m<sup>2</sup> sera composé de :

- D'un accueil commun
- D'un open space et de bureaux pour l'espace de coworking
- De bureaux et d'espaces modulables pour l'incubateur-pépinière
- D'une salle de réunion mutualisée
- D'espace de détente et de convivialité

Afin d'accueillir les entrepreneurs des deux structures dans les meilleures conditions possibles, les locaux nécessitent des travaux de rénovation et de mises aux normes techniques d'accessibilité dont le montant global s'élève à 355 000€ TTC.

Dans le cadre de son règlement d'intervention économique, Bordeaux Métropole est susceptible d'apporter une aide financière à la rénovation et à l'équipement de ce nouveau tiers-lieu.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter des participations financières auprès de Bordeaux Métropole.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 octobre 2015 approuvant le schéma de développement économique,

**VU** le règlement d'intervention économique de Bordeaux Métropole

CONSIDERANT la stratégie de développement de filière et de soutien au commerce de proximité que la Ville souhaite mettre en œuvre sur son territoire,

---

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**  
**34 voix POUR**

**Article 1 :** Approuve les caractéristiques de l'action, intégré aux axes 1 et 4 du schéma de développement économique,

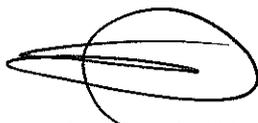
**Article 2 :** Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le concours financier de Bordeaux Métropole sous la forme d'une subvention d'investissement.

**Article 3 :** Dit que les recettes seront inscrites au budget chapitre 13.

Fait et délibéré le 27 mars 2018

---

LE MAIRE,



Patrick BOBET

